

Santé

GTM aux côtés de
ceux qui prennent
soin de vous

PAGE 7



VOTRE ACTU
Finances
Un budget contraint
> page 4



ÇA AVANCE
Aménagement
Travaux des bases
nautiques
> page 18



Le contexte national très incertain, évoqué dans ce numéro, a bouleversé le calendrier de préparation budgétaire de GTM, mais pas la volonté des élus de mener à bien les projets structurants pour notre territoire. Il est essentiel de notamment faire aboutir, cette année, les priorités suivantes :

- ▶ le Plan local d'urbanisme intercommunal, pour permettre une urbanisation respectueuse de la loi Climat & Résilience au regard de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers ;
- ▶ l'aménagement de la zone du Theil et la maîtrise d'œuvre d'un véritable pôle environnemental, pour pouvoir traiter nos déchets dans les meilleures conditions ;
- ▶ la conception de la zone du Taillais, qui comprendra des équipements publics, un parking-relais et, pour l'essentiel, une zone d'habitat afin de contribuer aux besoins de logements ;
- ▶ le Plan de mobilités, à travers notamment l'expérimentation d'un transport à la demande en zone rurale, pour répondre équitablement aux besoins de tous les habitants ;

- ▶ la concrétisation du Plan climat air énergie territorial, adopté fin 2024, avec des actions fortes comme l'installation d'un parc photovoltaïque sur la friche de Mallouet, à Granville, ou encore le projet de chaufferies-bois, à Granville et La Haye-Pesnel.

La contribution au redressement des comptes publics, qui nous est imposée, ne pourra malheureusement pas se faire uniquement par un plan d'économies, pourtant volontariste. Une augmentation de la fiscalité locale sera probablement incontournable pour garantir la capacité d'autofinancement de notre communauté de communes et son fonctionnement.

Concernant la santé, objet de ce dossier, soyons lucides et mesurés : ce n'est pas GTM qui va régler tous les problèmes. Notre contrat avec l'Agence régionale de santé nous positionne comme coordinateur et facilitateur des actions locales, menées par de multiples intervenants. Je suis très sensible à la nécessité de doter ce contrat local de santé d'un volet santé mentale, sujet d'inquiétude et enjeu important pour nos populations, particulièrement nos jeunes.

L'année 2025 s'annonce difficile, nous devons franchir le cap sans perdre de vue les projets majeurs pour notre territoire. Notre détermination est intacte et nous travaillerons jusqu'au terme de ce mandat, en confiance, avec nos partenaires institutionnels et l'ensemble des communes, pour nous saisir de toutes les possibilités d'actions collectives, sans jamais céder au pessimisme ou au repli sur soi.

Stéphane Sorre

Président de la Communauté de communes
Granville Terre & Mer

DANS CE NUMÉRO

Votre actu

pages 4 à 6

Finances : Un budget contraint

En bref : Nouveaux composteurs ; label Écolo'crèche® ; le Générateur au lycée

Cadre de vie : Les grandes lignes du Règlement local de publicité intercommunale

On vous dit tout

pages 7 à 14

Santé

GTM aux côtés de ceux qui prennent soin de vous



Ça avance

pages 15-18

Développement : Point sur la Fabrique prospective

Mobilités : Les mesures phares du Plan de mobilités simplifié

Aménagement : Chantiers des bases nautiques de Bréhal et Jullouville ; la filière équine se structure

C'est pour bientôt

page 19

L'agenda de vos événements



Terre & Mer le mag

n° 30 — mars 2025

Direction de la publication :

Stéphane Sorre

Rédaction en chef : Flavinie Genty

Rédaction : Sandra Poulain-Stein

communication@granville-terre-mer.fr

Mise en page :

@agencescoopcommunication - 15321-MEP

Photos : Granville Terre & Mer -

(sauf mentions)

Impression : ILD

Tirage : 30 400 exemplaires

ISSN 2275-9093





SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE – Au gymnase intercommunal, à Cérences, le système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire au gaz a été remplacé par une pompe à chaleur géothermique et des panneaux rayonnants ont été installés. La même opération commencera ce printemps au gymnase Galfione, à Granville, complétée par de nouvelles menuiseries extérieures et l'isolation intérieure d'une partie de la salle. ●

Financeurs : État (Dotation d'équipement des territoires ruraux et Fonds vert), Département et GTM



MOBILITÉS – Votre réseau de bus Néva a fêté ses 10 ans en décembre, avec la complicité des slameurs de l'association Presqu'île de poésie. D'abord municipal à Granville, puis transféré à GTM, qui l'a étendu à l'aire urbaine [Donville-Bains, Saint-Pair-sur-Mer, Yquelon] et a maintenu sa gratuité [en l'appliquant également aux transports scolaires], testé au nord et au sud du territoire, le long du littoral et vers les grands événements..., Néva est devenu en 10 ans un service incontournable pour vos trajets. ●



LOGEMENTS SAISONNIERS – GTM renouvelle la mise à disposition de l'internat du lycée hôtelier Marland pour loger les saisonniers. Du 5 juillet au 29 août, sous réserve d'un taux de remplissage suffisant, 35 chambres seront disponibles à la location, de préférence au mois, avec possibilité de prise en charge par l'employeur et restauration à proximité [au self de la base nautique]. ●

Tarifs par semaine : 140 € la chambre individuelle et 200 € la chambre double
Réservations jusqu'au 15 mars :
02 33 79 51 52 – economie@granville-terre-mer.fr



URBANISME – Le 6 février, les élus communautaires ont arrêté le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. Après un bilan de la concertation, cette première version a entériné les futures règles relatives aux constructions et à l'occupation des sols pour les 32 communes de GTM. Les documents sont désormais consultables en ligne et confiés pour avis aux communes, en vue d'une approbation définitive au plus tard début 2026.

granville-terre-mer.fr/urbanisme ●



CARNAVAL – La Maison du Carnaval a été inaugurée le 9 novembre, zone du Taillais à Yquelon. GTM met gracieusement à disposition du comité d'organisation de l'évènement ce nouveau bâtiment communautaire*, où sont désormais conçus une dizaine de chars. Récupération des eaux de pluie, imperméabilisation limitée des sols extérieurs et panneaux solaires sur le toit : sa conception répond aux ambitions environnementales de l'interco. ●

** Financeurs : État (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire), Région, Département, GTM et Ville de Granville*



« Garder le cap dans la tempête budgétaire, un exercice difficile mais pleinement assumé »

Pour réduire le déficit des comptes publics, la Loi de finances finalement adoptée le 6 février conduit à 21 milliards d'euros de hausses d'impôts et 32 milliards d'euros d'économies. Pour GTM, la contribution à l'effort budgétaire demandé aux collectivités locales – maintenu à hauteur de 2,2 milliards d'euros au niveau national – est très importante. Le point avec Stéphane Sorre, à quelques jours du vote du budget.

Comment vont les finances de GTM ?

Notre situation financière est saine au 31 décembre 2024 et GTM n'est ni en cessation de paiements ni sous tutelle. Sa capacité de désendettement est inférieure à 6 ans et sa capacité d'autofinancement nette jusqu'en 2024 a toujours été supérieure à 1,2 million d'euros. Mais cette situation est fortement impactée par les mesures nationales. Le débat d'orientations budgétaires mené le 6 février en conseil communautaire l'a clairement détaillée.

Quels sont les effets concrets de ces mesures nationales ?

Nos projections ont été chamboulées par les projets de loi de finances successifs, qui impliquent aujourd'hui un effort budgétaire supérieur à 1 million d'euros.

Il faut savoir que sur nos 30 millions de recettes de fonctionnement, les 2/3 sont des produits fiscaux. En 2021, sans concertation, l'État a supprimé la taxe d'habitation sur les résidences principales et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, impôts locaux remplacés par le reversement d'une fraction nationale de TVA.

Et finalement, de réelles déconvenues ...

Avec le regain de consommation d'après-covid et l'inflation, ce reversement de TVA a d'abord été favorable pour une intercommunalité comme la nôtre, caractérisée par une économie résidentielle. Mais son actualisation pour 2024, liée aux erreurs de prévision des services de Bercy – annoncée en novembre – nous a brutalement privés de 451 000 € de recettes ! Le premier projet de loi de

finances pour 2025 a complètement remis en cause notre prévision budgétaire réalisée en septembre : nous avons donc choisi de repousser le vote du budget au mois de mars, alors qu'il était prévu en décembre.

Quelles sont les conséquences directes de la loi de finances pour GTM ?

Le gel de la fraction de TVA à recevoir en 2025 sur la base du reversement [déjà réduit] de 2024 nous prive totalement de la dynamique d'augmentation de cette taxe, pourtant largement garantie lors de la réforme de la taxe d'habitation. Ajouté à d'autres diverses mesures, c'est un impact négatif de plus d'1 million d'euros sur les recettes budgétaires attendues pour GTM, par rapport aux prévisions initiales raisonnablement chiffrées.

Et les dépenses de fonctionnement augmentent...

Oui, tout cela s'ajoute à une inflation toujours bien réelle et conjuguée à d'autres augmentations subies, comme celles des taux de cotisation patronale et de retraite, ou encore de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours [+ 3,50 %].

Quelles sont les solutions ?

Nous avons travaillé à réduire nos dépenses de fonctionnement de près de 800 000 €. Ces pistes d'économies portent, par exemple, sur les budgets de l'Office du tourisme, du Festival des Voiles de Travail, ou les dépenses de surveillance des baignades et de nettoyage des plages, comme de subventions. Nous allons reporter, voire annuler certains investissements prévus sous ce mandat. Outre

l'ajustement de la taxe GEMAPI* [+ 200 000 €], les taux d'imposition – inchangés depuis 2017 – devront être augmentés. Ceci afin de générer des recettes fiscales supplémentaires de l'ordre d'1,2 million d'euros, indispensables pour poursuivre avec lucidité le développement de notre territoire, sans trahir nos engagements forts, pris par exemple en matière de transition écologique.

En plus des arbitrages sur les dépenses, je suis convaincu que les élus communautaires assumeront ces choix difficiles, pour garantir à GTM une capacité d'autofinancement à la hauteur des défis à relever et des besoins à satisfaire pour ses habitants, entreprises et associations.

* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Réservez votre composteur !

De nouvelles contenances de composteurs individuels sont arrivées : 400 L et 560 L, au prix unique de 20 €. Des distributions sont programmées sur réservation, le 15 mars à la déchèterie de Bréhal et le 22 mars à la déchèterie de Granville [Mallouet] – de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Réservez dès maintenant votre composteur en ligne ! Il vous sera remis avec un bioseau et des conseils pratiques.

L'info en + : À ces occasions, du compost sera distribué gratuitement [100 L maximum, prévoyez un contenant].

[Réservez sur granville-terre-mer.fr/dechets/les-bons-gestes-pour-reduire-ses-dechets](https://granville-terre-mer.fr/dechets/les-bons-gestes-pour-reduire-ses-dechets)



La crèche éco-engagée au quotidien

Le service petite enfance de GTM s'est engagé dans une démarche de labellisation Écolo'crèche® avec la CAF. Un comité "label-vie" sensibilise et accompagne les professionnelles des différentes structures et les assistantes maternelles rattachées aux relais petite enfance, pour qu'elles identifient et atténuent leur impact environnemental et social. Utilisation de produits d'entretien non polluants [vinaigre blanc comme antiseptique, microfibras, nettoyage à la vapeur des sols et des meubles, fabrication de la lessive, aération...], remplacement de la vaisselle en plastique par du verre, entretien de carrés de jardins pédagogiques avec les enfants..., chacun apprend à devenir acteur d'une amélioration continue et durable.

Inscrivez vos enfants avant le 24 mars !

L'étude des dossiers d'attribution des places dans nos structures [crèches collectives d'Yquelon et de Bréhal, et crèche familiale] pour la rentrée de septembre 2025 se fera début avril. Les dossiers d'inscription doivent donc impérativement être déposés avant le 24 mars.

Contact : Guichet Information Petite Enfance -
servicepetiteenfance@granville-terre-mer.fr - 02 33 69 20 60/65

Le Générateur s'ouvre aux étudiants

Selon l'Ifop, 51 % des 18-30 ans souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat ou l'ont déjà fait. Pour accompagner les jeunes du territoire dans cette voie, GTM leur ouvre son incubateur – le Générateur –, en partenariat avec le programme Pépité Normandie. Cette structure intervient gratuitement dans les campus et les établissements d'enseignement supérieur et suit les entrepreneurs en herbe jusqu'à trois ans après l'obtention de leur diplôme. Sa méthode agile, interactive et modulable rejoint la philosophie de l'incubateur et permet aux étudiants d'"apprendre en faisant". Le 27 janvier, les deux partenaires rencontraient ainsi une classe de BTS CIEL* de la Morandière, les invitant à travailler sur une fresque de l'esprit d'entreprendre, qu'ils qualifient comme « *l'envie d'améliorer un produit ou un service, de concrétiser une idée innovante et utile* ». Prototype, cible, financement, statut juridique, marché..., l'exercice leur a montré que c'est aussi « *beaucoup de choses à gérer* » et qu'il faut être accompagné. C'est tout l'intérêt du Générateur, qui incube localement les étudiants entrepreneurs suivis par Pépité.

* Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique

► Vous avez un projet innovant et souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour le développer dans un écosystème dynamique ? Il est encore temps de rejoindre notre incubateur !

Envoyez dès maintenant votre candidature à n.rouf@granville-terre-mer.fr

granville-terre-mer.fr/economie-numerique-et-pepites-normandie.fr



Vers moins de pollutions visuelles

Pour protéger votre cadre de vie et la qualité de ses paysages, GTM a fixé en septembre les règles locales qui s'appliquent désormais aux publicités extérieures, en complément des dispositions nationales.

Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou attirer son attention est considérée comme une publicité. Si elle signale la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée, c'est une pré-enseigne. Si elle est apposée sur cet immeuble et relative à cette activité, c'est une enseigne. Pour lutter contre leurs nuisances visuelles tout en garantissant la liberté d'affichage, toutes font l'objet, sur les 32 communes de GTM, d'une réglementation nationale. Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) la complète pour cinq communes, en tenant compte des spécificités du territoire, avec par exemple de nombreuses restrictions en zones paysagères et patrimoniales, mais peu en zones d'activités.



Pré-enseigne



Publicité



Enseigne

En résumé

Le Règlement national de publicité s'applique à toutes les communes de GTM, soit :

Anctoville-sur-Boscq, Beauchamps, Bréhal, Bréville-sur-Mer, Bricqueville-sur-Mer, Carolles, Cérences, Champeaux, Chanteloup, Coudeville-sur-Mer, Donville-les-Bains, Équilly, Folligny, Granville, Hocquigny, Hudimesnil, Jullouville, Longueville, La Haye-Pesnel, La Lucerne-d'Outremer, La Meurdraquière, La Mouche, Le Loreur, Le Mesnil-Aubert, Muneville-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Pierre-Langers, Saint-Planchers, Saint-Sauveur-la-Pommeraye, Yquelon

Le Règlement local de publicité intercommunal le complète à :

Bréhal, Cérences, Donville-les-Bains, Granville, Jullouville, La Haye-Pesnel, Saint-Pair-sur-Mer et Yquelon. Il diffère selon les zones, de 5 natures :

ZP0 : zone à sensibilité paysagère et patrimoniale

► La publicité sous toutes ses formes est pratiquement interdite.

ZP1 : zone dédiée au centre-ville élargi de Granville et au centre-bourg de Saint-Pair-sur-Mer

ZP2 : zone résidentielle

► Les interdictions concernent la publicité scellée au sol, apposée sur les murs, lumineuse ou numérique.

ZP3 : zone de centre-bourg et le long des axes routiers structurants ou portes d'entrée du territoire


► La publicité murale est autorisée dans la limite de 10,5 m² à Granville et 4,7 m² dans les autres communes.

ZP4 : zone d'activités économiques et abords de la RD 924

► En plus des supports déjà autorisés dans les précédentes zones, sont autorisées les publicités permanentes sur bâche, et, à Granville [seule commune de + de 10 000 habitants], les publicités scellées au sol (10,5 m² max), numériques (2 m² max) et lumineuses [extinction de 21 h à 7 h].

En dehors de la ZP4, les publicités doivent être implantées à 30 m des ronds-points, pour des raisons de protection du paysage et de sécurité routière.

Les publicités sur bâche sont autorisées à titre temporaire, si elles annoncent une manifestation, un évènement culturel local ou un évènement d'intérêt général.

 **Retrouvez l'intégralité du RLPi et les grands interdits nationaux sur granville-terre-mer.fr/urbanisme**

GTM aux côtés de ceux qui prennent soin de vous

« La santé est le premier sujet de préoccupation des Français. Sans se substituer à l'initiative privée libérale et dans le respect des prérogatives propres aux établissements de santé, GTM s'est engagée dans un contrat local de santé, pour favoriser et coordonner une dynamique qui engage de nombreux partenaires professionnels et associatifs, et pour améliorer le bien-être de tous.

Sur notre territoire, la mortalité par maladies cardiovasculaires est plus élevée que la moyenne nationale, pour de multiples raisons, telles que les habitudes alimentaires ou l'accès aux soins (à ce jour, le Sud-Manche n'est pas équipé de plateau de coronarographie comme

à Cherbourg]. Nous avons aussi le vieillissement de la population, un taux important de maladies chroniques, aggravées par le surpoids, les addictions ou les cancers. Le Sud-Manche comme la Bretagne sont aussi des territoires où le taux de mortalité par suicide est supérieur de 45 % à la moyenne nationale, notamment chez les hommes.

Nous devons donc soutenir les professionnels de santé et du médico-social dans leurs actions, et valoriser la sensibilisation à la nutrition, à la santé environnementale et à la santé mentale, dont ce dossier vous donnera un aperçu. Nous avons la chance d'avoir de nombreux professionnels et maîtres de stage sur le territoire. Pour attirer les

étudiants en santé et leur donner envie de rester, des solutions de logement se mettent également en place grâce à nos services...

Bonne lecture ! » ●



Frédérique Sarazin
vice-présidente en charge
de la Santé

CHIFFRES ET ACTEURS DE LA SANTÉ DU TERRITOIRE

- **Démographie** : + 27 % d'habitants depuis 50 ans (c/ 14,7 % en Normandie) mais population la plus âgée de la région : 41,7 % > 60 ans (c/ 26,6 % en France, Insee 2021)

- 24 % de patients en maladie chronique (c/16 % en France)
- Une 40^{ème} de médecins généralistes (dont 14 > 60 ans) et une 20^{ème} de spécialistes, pour près de 45 000 habitants

- **Un hôpital, à Granville** (formant avec Avranches et Villedieu-les-Poêles les Hôpitaux du Sud-Manche) : 326 lits et places (dont l'EHPAD et 30 lits de court séjour gériatrique) ; un "pôle éducatif partagé" pour les maladies chroniques ; une unité cognitivo-comportementale pour les maladies neuro-dégénératives ; une unité de soins palliatifs ; un hôpital de jour de cancérologie ; un plateau de chirurgie ophtalmologique de pointe et de médecine vasculaire ; un centre de prélèvement d'organes (100 cornées/an)

- **Un maillage ambulatoire du Centre hospitalier de l'Estran** :

- 2 centres médico-psychologiques à Granville et 2 hôpitaux de jour à Granville et Donville-les-Bains ; une maison d'accueil spécialisée à Saint-Planchers ; un espace de soins du comportement alimentaire à Bricqueville-sur-Mer

- **2 instituts de formation**, en soins infirmiers et aides-soignants

- **Le Normandy, établissement de médecine physique et réadaptation, à Granville** : 2 sites, + de 500 professionnels, dont 12 médecins spécialistes et de nombreux étudiants accueillis

- **Une maison sport santé, à Saint-Pair-sur-Mer**

- **Prochainement** : projet d'agrandissement du Normandy 2 ; arrivée d'une IRM à l'hôpital de Granville en septembre 2025 et d'un Tep-scanner sur le site d'Avranches fin 2026 ; ouverture d'un centre de dialyse à Granville courant 2026





L'objectif. GTM a signé en 2022 un contrat local de santé avec l'Agence régionale de santé, les centres hospitaliers du Sud-Manche et de l'Estran, le Département et la CPAM de la Manche, la Mutualité sociale agricole et la Communauté professionnelle territoriale de santé du Sud-Manche, qui regroupe des professionnels libéraux et hospitaliers. L'intérêt est de mobiliser les acteurs locaux pour mieux répondre à vos besoins en matière de santé : connaissance de l'offre de soins, accès aux soins, attractivité médicale, prévention et promotion de la santé, santé mentale.

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Organisation mondiale de la santé

La santé mentale, grande cause nationale 2025



GTM animera bientôt un conseil en santé mentale, avec les structures et associations du territoire. Il s'agit de faire reculer la souffrance psychique, en favorisant la prévention, la réduction des inégalités et un meilleur accès aux soins. Voici quelques exemples d'actions en ce sens.

Devenir secouriste en santé mentale

GTM a facilité l'an dernier la mise en œuvre d'une formation aux premiers secours en santé mentale. Une trentaine de futurs secouristes se sont familiarisés avec les troubles psychiques les plus fréquents [anxiété, dépression, troubles du comportement alimentaire, addictions] et ont appris à appréhender les différents types de crises et à développer des compétences relationnelles, pour pouvoir intervenir efficacement.

 **Vous aimeriez être formé vous aussi ?**

Rendez-vous sur pssmfrance.fr/etre-secouriste



« J'ai souvent eu autour de moi des personnes concernées par le suicide et je leur ai toujours tendu la main. Mais, même si je suis d'une nature positive, la formation était bienvenue. Elle nous rassure en montrant qu'on n'est pas seul et nous guide sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Ça complète bien ma formation en préparation mentale. Si un jeune fait une crise d'angoisse à l'entraînement ou perd les pédales en plein match, je l'écoute, je lui donne des repères, je l'aide à reprendre le contrôle de lui-même, à oublier le regard des autres et se sentir en sécurité. »

Joachim Letellier, entraîneur de tennis de table

Témoignages

« J'ai beaucoup appris de cette formation, pour pouvoir intervenir de manière appropriée et favoriser une prise en charge plus précoce. J'ai aussi pu dépasser les préjugés, prendre conscience des discriminations vécues par les personnes qui souffrent de troubles psychiques. Je me sens plus légitime, plus confiante pour agir en cas de situation critique et je sais à quels professionnels de santé m'adresser. Tout le monde devrait se former, nous pouvons tous être confrontés à quelqu'un en souffrance, cette vigilance collective est essentielle. »



Véronique Frémont, animatrice du Relais petite enfance Rigol'au Ram, à Bréhal

Comment prévenir le suicide ?

Le 6 février, à l'Espace du Bocage de La Haye-Pesnel, Joachim et Véronique participaient à un ciné-débat autour du documentaire *À l'écoute*. Tourné en Normandie, ce film donne à entendre la parole de proches de personnes décédées et de ceux qui agissent au quotidien pour ouvrir la parole et prévenir le passage à l'acte (comme le 3114, ci-contre), tout en faisant reculer les idées reçues et les tabous sur le sujet.

Prévenir les addictions sur le terrain

Une permanence mobile pour réduire les risques

Sous la houlette de l'association Addictions France, le Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), basé à Avranches, se déplace dans le Sud-Manche. Sa permanence à Granville complète celles du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.



Témoignage

« Nos activités concernent toutes les addictions, avec ou sans produit. Les facteurs de risque et de vulnérabilité peuvent être nombreux et différent d'une personne à l'autre. La relation addictive est un processus : un comportement apporte

d'abord du plaisir, peut écarter ou atténuer une sensation de malaise interne, puis se poursuit, malgré l'impossibilité répétée de le contrôler et la connaissance de ses conséquences négatives.

Pour faciliter le contact et tisser des liens avec les personnes, nous allons à leur rencontre et les recevons dans notre camion aménagé, gratuitement*, en tout anonymat. Nous proposons aux usagers de faire le point de façon factuelle, sans jugement ni moralisation, en nous basant sur leur expérience. Nous les informons au maximum sur les risques [sanitaires, sociaux, judiciaires, professionnels, scolaires, etc.] et les effets à court et long terme. Ces dernières années, nous avons notamment constaté une baisse du triptyque alcool-tabac-cannabis chez les jeunes (bien qu'il reste élevé dans la Manche), mais l'essor de nouveaux produits de synthèse. »

* grâce au financement de l'Agence régionale de santé

Germain Delalande,

coordinateur prévention-formation d'Addictions France dans la Manche [aux côtés d'Hélène Langlois, éducatrice spécialisée au CAARUD]

 **Contact : 06 70 36 76 39 – Permanences à Granville : quartier Saint-Nicolas, parking des HLM derrière l'école Pierre & Marie Curie, le jeudi de 10 h 30 à 16 h 30.**   Caarud Avranches

VigilanS, pour éviter les récidives

Pour écarter les récidives après une hospitalisation pour tentative de suicide, le dispositif VigilanS organise un réseau de professionnels de santé autour de la personne. Ces "vigilans" l'appellent régulièrement pour s'assurer que tout va bien et répondre efficacement en cas de mal-être ou de problème. Sur le territoire, un numéro d'écoute est également disponible – le **31 14** –, géré par une équipe du centre hospitalier de l'Estran.

Des interventions dans les lycées

À l'approche du carnaval, Pierre Lallement, chargé de projet prévention-formation en milieu festif d'Addictions France, et Yann Alary, du comité d'organisation de l'évènement, ont sensibilisé les lycéens de Granville aux risques et dommages liés à la consommation de substances addictogènes. Types d'addictions et de dépendances, facteurs de vulnérabilité, conséquences pour la santé, structures ressources, conseils de premier secours..., tout ce qu'il faut savoir a été dit et un lien s'est créé avec les jeunes, invités à venir au chalet de prévention installé pendant le carnaval, en complément de maraudes nocturnes.




À noter : La Consultation jeunes consommateurs reçoit gratuitement et anonymement les 12-25 ans et leur entourage à l'espace jeunes de Granville : 02 33 58 63 04 – cjc.avranches@addictions-france.org #addictions-france.org

Soutenir ceux qui aident les autres

L'aidant est celui qui accompagne régulièrement un proche en situation de handicap, de maladie ou de perte d'autonomie. En France, on compte plus de 11 millions d'aidants déclarés et le chiffre augmente à mesure que la population vieillit. Dans la Manche, l'Insee prévoit que, d'ici à 2070, le nombre de personnes de plus de 65 ans devrait augmenter de 33 % et la part des plus de 85 ans doubler.

C'est pourquoi GTM aide à son tour les aidants, afin qu'ils se reconnaissent comme tels, mais aussi pour prévenir leur épuisement. Mobilisé auprès d'eux depuis longtemps, son centre local d'information et de coordination (CLIC), étendu à Villedieu Intercom, leur propose depuis 2017 les "Bouffées d'air", des temps de répit où ils peuvent souffler, avec ou sans leurs "aidés", autour d'activités artistiques ou de loisirs. D'autres initiatives verront le jour cette année.

Le CLIC déploie également de nombreuses actions collectives de prévention pour préserver l'autonomie et la santé des seniors. Contactez votre commune ou votre secteur d'action gériatrique (SAG) pour plus d'infos.

 **Retrouvez les prochaines dates en fin de dossier et sur granville-terre-mer.fr (bien grandir / social santé / autonomie des seniors)**

Le chiffre. La moyenne d'âge des aidants en France est de 49 ans, mais concerne aussi 12 % des collégiens, 14 % des lycéens et 16 % des étudiants. *[source DRESS 2023]*

Vous aussi, vous aidez un proche : COMMENT LE VIVEZ-VOUS ?



RESTEZ OU REVENEZ DANS LE VERT !

Des solutions existent, n'hésitez pas à contacter l'agent d'accueil autonomie pour lui exprimer votre demande au :

02 33 9114 00



Quand manger est une souffrance

C'est une première dans le département, l'Espace de soins du comportement alimentaire de la Manche, inauguré en octobre à Bricqueville-sur-Mer, accueille les personnes souffrant d'anorexie mentale, de boulimie ou d'hyperphagie boulimique. Cette unité spécialisée du centre hospitalier de l'Estran et son approche pluridisciplinaire offrent une réponse de proximité à des troubles complexes et très divers qui touchent 13 % des Normands.

 **02 33 79 03 90 - tca@ch-estran.fr**

Ils sont acteurs de votre santé

Nombreux sont les partenaires de GTM en matière de santé, que ce soit pour vous prendre en charge en cas d'urgence, vous aider à vous prémunir contre les perturbateurs endocriniens, encourager vos activités physiques, ou encore attirer et loger vos futurs soignants...

Ils répondent à vos urgences

564 922 communications ont été gérées par le Centre de réception et de régulation des appels du Samu 50 en 2023. Un chiffre en hausse constante, depuis le renvoi vers le 15 en cas d'urgence non prise en charge par le médecin traitant, pour désengorger les services d'urgence des hôpitaux. Au bout du fil, basée au centre hospitalier Mémorial de Saint-Lô, une équipe est sur le pont 24 h/24.

Le Service d'aide médicale urgente de la Manche

Création : 1985

Missions : centre de réception et de régulation des appels ; gestion des situations sanitaires exceptionnelles ; centre d'enseignement des soins d'urgence

Équipe : 33 médecins et 28 assistants de régulation [en simultané : 4 et 5 en journée et 3 et 2 la nuit]

Appels : 1 547 appels/jour [57 % d'appels entrants, 28 % d'appels sortants, 15 % d'activité radio]
+ 61 % d'appels entrants de 2021 à 2023

Délai d'arrivée des secours : 13 à 20 minutes



Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin.

#LEBONREFLEXE



RDV sur Santé.fr

Témoignage

« Le SAMU répond aux besoins de santé de la population. Il intervient pour les prises en charge pré-hospitalières, notamment en amont des recours aux établissements de santé. Sa régulation médicale est là pour apporter une réponse adaptée aux besoins du patient. Elle permet de l'orienter vers la juste prestation médicale que requiert son état, en disposant d'un éventail de réponses selon le niveau de gravité et d'urgence.



Le covid a un peu révolutionné nos organisations. En 2022, pour réguler l'accès aux urgences de Cherbourg et aux urgences pédiatriques de Saint-Lô, nous avons dû répondre à plus de 2 000 appels par jour et ça a marché ! Ces hôpitaux n'ont jamais été saturés. Ça nous a valu la visite du Président Macron car nous étions les premiers à le faire. Le Cotentin est redevenu attractif grâce à la régulation et des médecins urgentistes sont revenus y travailler. Depuis juillet 2023, le Samu régule tous les services d'urgence de la Manche et leur fréquentation a baissé de 15 % en moyenne. En trois ans, nous avons doublé l'activité du centre 15.

Parallèlement, nous avons été retenus comme département pilote pour expérimenter le service d'accès aux soins [SAS]. Un assistant régulateur oriente le patient soit vers l'aide médicale urgente, soit vers des soins non programmés, avec un rendez-vous chez un médecin près de chez lui entre 24 et 48 h. Les 300 médecins généralistes de la Manche participent à cet effort et la population a pris l'habitude d'appeler le 15 hors urgence vitale. Mais attention, **le médecin traitant doit rester le premier recours**, le SAMU SAS n'a pas vocation à le remplacer.

Notre système fonctionne bien, mais il faut le consolider pour qu'il dure. L'hôpital est exsangue, nos équipes saturent et nous manquons de moyens. »

Thomas Delomas,
directeur du SAMU 50 et chef de service
des urgences de Saint-Lô

Ils partagent avec vous les bons gestes : adoptez-les !

Vous la découvrirez bientôt sur de grandes affiches : les éco-ambassadeurs de GTM "Territoire sans perturbateur endocrinien" préparent une campagne de sensibilisation. Ils prendront la pose pour préconiser les bons gestes de prévention contre ces substances nocives présentes dans notre environnement quotidien.



► **aérer** les lieux de vie



► **laver** vêtements et jouets neufs avant utilisation



► **manger** frais, local et si possible sans pesticide



► **réduire** l'usage de cosmétiques et produits de nettoyage et les choisir plus naturels



► **bannir** le plastique en cuisine

Ils vous soigneront demain

Des étudiants en santé bien logés...

Compte tenu des difficultés pour se loger sur une courte période [internat de 6 mois] à des loyers accessibles et afin d'attirer de futurs professionnels de santé sur le territoire, l'interco recherche activement des solutions. À Granville, non loin de l'hôpital, elle a acquis une maison d'habitation*, en cours de travaux de réhabilitation, pour leur proposer sept logements en location dès juin.

* Financeurs : État (Dotation d'équipement des territoires ruraux), Région et ARS Normandie (Ségur), Département, GTM et Ville de Granville



Ils vous aident à rester chez vous en cas de handicap

Le Normandy vient de créer une équipe mobile d'expertise en réadaptation [financée par l'Agence régionale de santé]. Comprenant médecin rééducateur, ergothérapeute, assistante sociale et secrétaire médicale, elle intervient dans le Centre et Sud-Manche [bientôt le Nord], pour préparer et soutenir le retour ou maintien à domicile, dans les meilleures conditions, des adultes en situation de handicap.

Contact : 02 33 79 10 08 - resppread.normandy@lna-sante.com - Demande d'intervention : urlr.me/mK45Y3



... et bien accueillis

Pour inciter les étudiants libéraux et hospitaliers arrivant en stage sur le territoire à y rester, GTM* participe à leur accueil chaque semestre, lors d'un temps convivial d'échanges et de visites. Ils découvrent les possibilités d'installation, le plateau technique hospitalier, l'offre de service locale, les offres d'emploi pour le conjoint et les avantages à exercer dans un environnement préservé, au sein de villes dynamiques, à taille humaine. L'interco est également présente au forum d'accueil des étudiants infirmiers et aides-soignants.

* en partenariat avec la CPTS, Attitude Manche, les intercommunalités et hôpitaux du Sud-Manche

À noter : De plus en plus de maisons de santé et de communes proposent des logements aux étudiants en santé et facilitent leur installation. Elles sont recensées par le Comité local pour le logement autonome des jeunes.

Témoignage



« Originaire de Vendée, j'ai suivi mon conjoint, qui est normand et travaille au Samu et aux urgences de Saint-Lô. J'y ai fait un stage, ainsi qu'à l'hôpital d'Avranches et en ambulatoire à Granville. Pour m'installer, je voulais des locaux récents et travailler en équipe, donc, après avoir vu l'annonce du poste au pôle pluridisciplinaire de Cérances sur Med-Instal Normandie, j'ai signé en une semaine. C'est tout neuf, on est trois médecins généralistes et 10 autres professionnels (infirmières, sage-femme, orthoptiste, orthophoniste, kiné, psychologue et dentiste). Être en collaboration permet de partager le télésecrétariat, d'éviter la paperasse et l'achat de matériel. Je peux aller frapper aux portes des confrères, leur envoyer mes patients et vice-versa, c'est enrichissant. Vivre ici nous a plu tout de suite. Pour le cadre de vie... c'est très beau et attractif. On est en milieu rural mais près de plusieurs villes, avec pas mal de spécialistes autour de nous, on ne se sent pas seul. Je ne regrette pas du tout mon choix ! »

Céline Séguinot, médecin généraliste de 29 ans, installée depuis novembre au pôle santé de Cérances



© E. Cothier 0161M

Bon à savoir

30 min de marche ou 20 min de vélo presque tous les jours réduit de 14 % les émissions de CO₂, de 10 % la mortalité et le risque de maladie cardiovasculaire et de 30 % le risque de diabète de type 2.

Calcul de votre indice de masse corporelle (IMC) : poids [kg] ÷ taille x taille [en m²] = maigre si < 18,5 et surpoids si > 25

Source : rapport de l'OMS "Données récentes à l'appui de la pratique de la marche et du vélo et des politiques en la matière"

Ils vous engagent à bouger

Pour lutter contre les effets délétères de la sédentarité et de l'inactivité, GTM a soutenu l'association Maison sport santé dans son projet de développement des mobilités actives. Une équipe pluridisciplinaire oriente et accompagne vers la reprise d'une activité physique aussi bien les personnes accidentées, handicapées ou malades chroniques que les bien-portantes souhaitant améliorer leur état de santé. Après un bilan de votre condition physique et de vos attentes, vous êtes orienté vers un programme d'activité physique adaptée (APA). Assouplissements, équilibre, exercices cardio-respiratoires, renforcement musculaire, sport collectif, point sur l'alimentation... tout est possible. Et, pour encourager un mode de vie actif au quotidien, des sorties encadrées sont proposées, en pleine nature ou en milieu urbain, à pied ou à vélo (avec ou sans assistance électrique). « Nous sommes là pour favoriser les changements de comportement et un mode de vie plus actif, tel un tremplin vers les associations sportives ou les pratiques autonomes », explique Fabien Gervilla, coordinateur et enseignant en activité physique adaptée, qui coanimera une conférence sur l'inclusion par le sport, le 11 mars, à Bréville-sur-Mer [voir agenda page suivante].

 **Contact : Santé Sport Sud-Manche - 31, rue Ampère 50380 Saint-Pair-sur-Mer - 02 33 69 10 05 santessport-sudmanche.com**

Vos rendez-vous santé et parentalité



Conférences santé et parentalité

La Communauté de communes, la Ville de Granville, les communes et les partenaires de santé* lancent un nouveau cycle de conférences mensuelles, gratuites et ouvertes à tous, pour vous informer sur des questions de santé importantes, près de chez vous.

* l'association Granville Santé, la Communauté professionnelle territoriale de santé du Sud-Manche, le Groupement hospitalier, l'Assurance maladie et la MSA

• Mieux vivre son handicap ou sa maladie chronique grâce à une activité physique adaptée, le 11 mars, à Bréville-sur-Mer

[salle des associations], avec le D^r Anne Peskine, spécialiste en médecine physique et réadaptation ; Fabien Gervilla, éducateur APA de la Maison sport santé ; Thomas Hérauville, directeur de réadaptation au Normandy

Une activité physique adaptée au quotidien est d'autant plus importante pour les personnes en situation de handicap et/ou de maladie chronique. Elle est essentielle à une bonne santé mais peut aussi être inclusive pour la vie sociale et citoyenne.

• La douleur dans tous ses états, le 8 avril, à Saint-Planchers

[salle des fêtes], avec le D^r Thierry Rombaut, anesthésiste réanimateur



• Bien manger pour sa santé, le 13 mai, à Granville

[lycée hôtelier Marland], avec les D^{rs} Simon Duquennoy, néphrologue, et Guillaume Lecoq, cardiologue

Conférence et démonstration culinaire par des chefs cuisiniers du territoire ou comment bien manger, sans sel, sans sucre.

Sur inscription

• L'adolescence c'est quoi ?, le 10 juin, à Granville

[salle de Hérel], organisé par le Pôle famille, avec des intervenants jeunesse du territoire

Dépistage du cancer colorectal, le 27 mars, à Avranches

[de 14 h à 17 h, au self de l'hôpital] Information et prévention par les équipes hospitalières de chirurgie viscérale et digestive et la Ligue contre le cancer, conseils des diététiciennes pour une alimentation équilibrée, visite guidée pédagogique d'un colon géant gonflable et course virtuelle du 1^{er} au 23 mars

[Inscriptions sur nextron](#)

Journées de dépistage des maladies rénales, le 18 avril à l'hôpital d'Avranches et le 20 avril à celui de Granville

Diabète, hypertension, surpoids... augmentent les risques... Venez vérifier la santé de vos reins, dans le hall de l'hôpital, de 9 h 30 à 17 h.

La Bouffée d'air "Chantons ! Rions ! Vibrons !", le 12 juin, à Saint-Planchers

[salle des fêtes] Un après-midi de répit pour aidants et/ou aidés, en chanson avec une chorale

Renseignements au 06 38 80 10 26

Accompagnement possible

Ateliers d'éducation à la santé familiale, les mercredis 4, 11, 18 et 25 juin, à Granville

[de 9 h 30 à 12 h 30, au pôle d'action sociale]



Rencontres conviviales pour aider les parents d'enfants de moins de 3 ans à gérer les maux et petits traumatismes du quotidien, à répondre aux besoins de leur tout-petit quand il est malade et à savoir réagir en cas d'urgence.

Inscription : lecanu.maryline@cotesnormandes.msa.fr - 06 84 64 22 76

[Retrouvez les infos utiles et les autres rendez-vous en rubrique Santé sur granville-terre-mer.fr](#)

Quelles zones d'activités économiques pour demain ?

GTM a invité les acteurs de la zone granvillaise du Mesnil-Parfonterie, la plus ancienne et la plus importante du territoire, à imaginer un futur idéal et durable. La dynamique est lancée, reste à fédérer un maximum de partenaires publics et privés pour concrétiser cet avenir plus vertueux.

Témoignage

Marc Désert, artisan menuisier Désert & Duc

« Décider ensemble de l'avenir du lieu dans lequel on vit et travaille, c'est un peu inédit. Nos entreprises sont toutes de tailles et d'intérêts différents, mais on s'est vite pris au jeu de la prospective et les échanges ont été riches. On est globalement tous d'accord sur la vision : faire une zone plus verte, mieux utiliser ses ressources – l'énergie, la nature, les terres –, créer des lieux de vivre ensemble, faire évoluer nos sites pour que chacun soit content de venir travailler...

Les questions de transition étaient évidentes et prioritaires pour beaucoup d'entre nous. Conserver la capacité productive de la zone est important, mais en créant un cadre de vie plus confortable et durable. Réintroduire de la biodiversité, ce n'est pas ramener des biches ou des sangliers bien sûr, mais de la verdure, des oiseaux...

En janvier, on a accepté la proposition de l'intercommunalité de remplacer la clôture grillagée de notre atelier par une plantation de haie bocagère. C'est la première action concrète qui découle de ces réunions. On a pu le faire parce qu'on n'avait pas de contrainte de cour fermée et parce que GTM et la Ville de Granville ont financé l'opération.

Généralement, au-delà du financier, les freins sont juridiques, mais il y a des choses qu'on peut faire dès



maintenant : planter des haies, réfléchir au sens de circulation... C'est GTM qui fédère tout ça, mais, pour que nos idées soient suivies d'effets, pour tracer un chemin vers des changements cohérents et réfléchis, on doit vite s'organiser. Les participants aux discussions ne sont pas encore représentatifs de la diversité des acteurs de la zone. Dans un premier temps, l'idée est d'établir une charte de valeurs sur le fondement de laquelle on pourrait fédérer davantage de monde. Car c'est collectivement qu'on pourra décider de réaménagements, de mutualisations et de sobriété foncière. »

- **Le contexte** : La Communauté de communes a été choisie par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour mener à bien une "fabrique prospective"

- **Le sujet** : Comment faire de la transformation des zones d'activités économiques (ZAE) situées en entrée de ville un facteur de transition écologique ?

- **Les participants** : les acteurs et usagers de la ZAE du Mesnil-Parfonterie, à Granville, et les services de GTM

- **Les enjeux** : Sur plus de 49 ha, cette zone mixte, qui héberge des activités, des logements, et où de nombreux déplacements ont lieu chaque jour, compte

plus de 100 entreprises de secteurs divers [artisanat, commerce, industrie et logistique, loisirs, services, etc.]. C'est en travaillant ensemble qu'elles pourront répondre à l'équation complexe de développer leurs activités tout en préservant l'environnement.

- **Au cœur des échanges** : la proximité d'un "poumon vert", les conflits d'usage, les flux de camions et de déchets, les opportunités de mutualisation [de parkings, bornes de recharge, navettes, matériaux, espaces de restauration, lieux de stockage...], la création d'un réseau de chaleur et la réutilisation des eaux usées à l'échelle de la zone.

Repère. Avec ses "fabriques prospectives", l'ANCT accompagne les collectivités locales pionnières dans un projet intégrant les transitions écologique, démographique, économique..., voué à offrir des enseignements aux autres territoires, voire des pistes d'évolution pour l'action publique nationale.

Le chiffre. 98 % des ZAE de GTM sont commercialisées ou en cours de commercialisation.

Les solutions d'avenir pour faciliter vos déplacements

> Inciter à la pratique du vélo via la poursuite du service de location de vélos électriques

40 vélos, 66 locations en 2024, taux de location annuel de 80 % (proche de 100 % printemps-été)

D'ici 2026

> Proposer des stationnements vélos sécurisés et services associés, aux arrêts majeurs des réseaux de bus et autres points de connexions intermodales*

D'ici 2030

> Mailler le territoire de liaisons cyclables, en complémentarité des autres modes

D'ici 2030

> Aménager l'aire multimodale du Taillais (Granville)

parking-relais, arrêt de bus, stationnements vélos sécurisés, zone de covoiturage, borne de recharge électrique

D'ici 2026

> Poursuivre la décarbonation des bus et cars du réseau Néva

6 bus hybrides, 4 bus électriques, 2 cars thermiques au biocarburant, soit une réduction de 178,91 tonnes de CO₂eq. [- 60 % de gaz à effet de serre émis comparé au gazole]

D'ici 2030

> Poursuivre la location de véhicules à tarifs solidaires pour favoriser l'insertion professionnelle

4 vélos à assistance électrique, 4 scooters, 3 voitures et 1 voiture sans permis
25 bénéficiaires depuis juillet 2023

D'ici 2026

> Maintenir l'exploitation et la gratuité du réseau de bus Néva (urbain, interurbain et estival)

7 lignes de bus, 15 communes desservies, 410 000 km parcourus, près de 800 000 montées en 2024 [+ 11 %/2023]

D'ici 2026

Le Plan de mobilités simplifié de GTM est soutenu par



GTM construit pas à pas une politique de mobilités durable et équitable, vouée à faciliter vos déplacements, où que vous viviez sur le territoire. Après les phases d'études, de déploiement et d'expérimentation de solutions, celle des choix s'est formalisée en octobre, par le vote unanime du Plan de mobilités simplifié. En voici les mesures phares, à court (2026), moyen (2030) et long terme.

> Accompagner les employeurs du territoire dans leur déploiement de solutions de mobilités à la carte

D'ici 2030

> Étudier l'opportunité de "navettes entreprises" pour les actifs à destination de bassins d'emploi

D'ici 2030

> Créer des aires de connexion multimodales* sur tout le territoire
5 aires dont la gare de Granville et la halte ferroviaire de Folligny

D'ici 2030

> Mieux articuler les différents modes de transport des gares de Granville et Folligny, des ZA du Taillais (Yquelon) et du Croissant (Saint-Pair-sur-Mer)

D'ici 2030

NOUVEAU
Expérimenter un service de transport à la demande sur l'ensemble de la zone rurale
28 communes à l'année

D'ici 2026

> Maintenir la gratuité des transports scolaires Néva et Nomad
3 circuits Néva et 38 circuits Nomad (+ de 2 300 élèves inscrits en 2024), 32 communes desservies

D'ici 2026

> Promouvoir la pratique du covoiturage informel et améliorer les aires dédiées avec les partenaires

D'ici 2026

> Réaliser des liaisons intercommunales cyclables, en partenariat avec les communes et le Département

À plus long terme

> Renforcer la desserte de la gare de Folligny pour les déplacements domicile-travail et de moyenne ou longue distance

À plus long terme

> Participer au développement de l'offre ferroviaire Granville-Paris, Caen, Rennes

À plus long terme

* Une aire ou un point de connexions multimodales est un lieu d'échanges qui facilite la liaison et les correspondances entre différents modes de transport.

Point sur les chantiers des bases nautiques

Deux chantiers importants sont en cours à Bréhal et Jullouville, pour permettre à la SNSM de former les sauveteurs manchois dans de meilleures conditions et conforter l'attractivité nautique du territoire.

📍 À Saint-Martin-de-Bréhal

Rénovation et mutualisation du centre de formation et d'intervention de la SNSM et de la base nautique

- ▶ **L'ambition du projet** : optimiser les infrastructures pour répondre aux besoins croissants des activités nautiques et du centre de formation et d'intervention de la SNSM (qui forme les sauveteurs de tout le département voire au-delà), en termes d'espaces, de durabilité et de sécurité
- ▶ **Ses qualités environnementales** : rénovation globale de l'enveloppe du bâtiment et installation d'une pompe à chaleur air-eau pour réduire de 50 % les consommations énergétiques ; récupération des eaux de pluie ; réemploi sur place des matériaux existants ; production d'eau chaude solaire pour les vestiaires mutualisés
- ▶ **Les travaux** : fermeture du parc à bateaux pour limiter les risques, rafraîchissement complet de la base et protection des zones soumises à l'humidité ; construction d'un nouvel espace de stockage dédié au matériel de glisse ; mutualisation de l'utilisation des salles de réunion et des locaux de stockage avec le CFI afin de maximiser les ressources disponibles
- ▶ **Où en est-on ?** Ce mois de mars, les façades sont hors d'air (pose du bardage et des menuiseries extérieures), le local de stockage et les extérieurs (clôture) terminés. Les entreprises sont en train de faire le second œuvre du CFI (cloisons, électricité et plomberie).
- ▶ **Les financeurs** : État (Fonds vert), Région, Département et GTM, pour un coût total de 888 987 €HT

Livraison prévue en juin 2025



📍 À Jullouville

Construction d'une nouvelle base nautique



- ▶ **L'ambition du projet** : créer un équipement à vocation sportive, éducative et touristique, qui instaure une centralité nautique à Jullouville et accueille une activité permanente, dans de bonnes conditions
- ▶ **Ses qualités environnementales** : matériaux bio-sourcés et durables ; charpente bois, polycarbonate translucide pour apporter la lumière naturelle ; réemploi des déblais et des sables pour constituer une dune reliant le site à la plage, plantée d'essences locales robustes favorisant la biodiversité
- ▶ **Les travaux** : construction de trois bâtiments connectés, organisés autour d'une cour intérieure en "rond-point" : accueil et locaux administratifs dans le volume principal sur rue, vestiaires et grande salle subdivisible sous une halle translucide orientée sur la mer, atelier et locaux de stockage dans le volume le plus en recul de la rue
- ▶ **Où en est-on ?** La pose des planchers hauts du rez-de-chaussée et la fabrication de la charpente bois sont en cours.
- ▶ **Les financeurs** : État (label "Base nautique d'avenir" du Cerema), Région, Département, GTM et Ville de Jullouville, pour un coût total de 3 523 898 €HT

Livraison prévue au printemps 2026

Une ambition pour la filière équine

GTM et les deux autres intercommunalités du Sud-Manche (Villedieu Intercom et Mont-Saint Michel Normandie) ont lancé une étude commune sur la filière équine. L'objectif : identifier ses besoins et ses évolutions dans une société mouvante, pour définir les moyens d'accompagner son développement de manière durable. À partir des axes stratégiques qui se dessineront à l'automne, acteurs publics et privés travailleront de concert pour assurer la compétitivité, la pérennité et le rayonnement de ce secteur dynamique, véritable moteur économique et touristique pour le Sud-Manche.

Agenda

"Pirogue dans les moulières"

à Saint-Martin-de-Bréhal

Nouvelle activité insolite avec dégustation de produits locaux.

Inscriptions dès mars sur bitl.to/3rXI

 8millesnautic.com



Salon pour l'emploi

Le 14 mars, de 16 h à 19 h,
à Granville (Cité des sports)

70 entreprises vous accueilleront pour des temps d'échanges, de conseils et d'opportunités.

Inscriptions recruteurs à salongranville@gmail.com

Matinée RH pour les entreprises

Le 21 mars, de 9 h à 14 h,
à Bréhal (halle au blé)

Sensibilisation au volet sociétal de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), coanimée par GTM, l'AD Normandie et les partenaires locaux, qui présenteront leur offre de services, avec partage d'expériences inspirantes et de bonnes pratiques d'entreprises du territoire pour recruter et fidéliser ses collaborateurs. Suivront 4 ateliers thématiques, de mai à octobre.

Sur inscription à Sylvia Gohebel
- 02 33 79 51 56 - s.gohebel@granville-terre-mer.fr

 [Programme sur granville-terre-mer.fr \[agenda\]](http://Programme sur granville-terre-mer.fr [agenda])

Les Rendez-vous de la Falaise,
à Donville-les-Bains (salle des fêtes)

29 mars, Lemon Far East ; 7 juin, ciné-concert avec Botanik'art ; 27 juin, Swing on the beach Quintet, pour inaugurer les 100 ans de la plage de Donville-les-Bains

Infos et réservations : 06 70 08 64 65
- lesrdvdelafalaise@gmail.com

Zéro déchet

► Tous au compost !


Du 29 mars au 13 avril

Stand d'infos sur le compostage et ses bonnes pratiques, et jeux pour les enfants, sur vos marchés, le 2 avril à La Haye-Pesnel et le 3 avril à Cérences ; animation et partage de trucs et astuces sur le site de compostage partagé de Donville-les-Bains, le 31 mars ; animation avec l'Agora au Point rencontre des Pins, à Granville, le 2 avril.

► Semaine des 5R

Du 12 au 19 avril

Retrouvez les acteurs locaux des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre) pour apprendre à réduire concrètement vos déchets : escape game, visites du centre d'enfouissement de Cuves et du centre de tri à Villedieu-les-Poêles (sur inscription), animation compostage sur le marché de Saint-Pair-sur-Mer, spectacles ludiques avec Festi-Récré, visites de jardins.

 Programmes et inscriptions sur granville-terre-mer.fr/dechets/les-bons-gestes...

Tour de la Manche cycliste #60

Le 25 mai, de Donville-les-Bains à Granville

Dernière étape de cette épreuve Élite nationale, sur 152 km en plusieurs boucles, de la rue de l'Hermitage à l'avenue Maréchal Leclerc.

Recherche signaleurs - contact : manchetourorg@gmail.com

 [Tour Manche Cycliste](https://www.facebook.com/TourMancheCycliste)

Festival des Ludions

Du 30 mai au 1^{er} juin, à Carolles

(accueil salle François Simon)

Chaque porte poussée doit générer la surprise, grâce à l'expo de 30 plasticiens dans les maisons et lieux publics. Le programme est riche : déambulations poétiques, scènes ouvertes, théâtre, poèmes-minute, performances, librairie éphémère, atelier d'écriture sur les œuvres et lecture lors d'une soirée festive.

 Découvrez le programme et les artistes sur ludions.netlify.app

Mai à vélo

Tout au long du mois de mai, dans plusieurs communes

Un mois d'animations sur tout le territoire et vous ne voudrez plus quitter votre vélo ! Balades-découverte, ateliers de réparation, d'initiation ou de remise en selle, bourse aux vélos, challenge, animations pour tous les âges.

 Découvrez le programme sur granville-terre-mer.fr

Festi-Récré

Du 12 au 19 avril,
sur tout le territoire (40 sites)

Plus de 300 rendez-vous à partager en famille, avec vos enfants de 1 à 15 ans. Ateliers artistiques, culinaires, sportifs..., balades-découverte de la nature, détente en famille, spectacles, jeux... le tout avec une réduction sur le prix si vous venez à pied ou en vélo !

 Inscriptions dès le 26 mars, carte des mobilités douces et programme sur festi-recre.com

Botanik'art

Du 7 au 9 juin, à Bréville-sur-Mer, Donville-les-Bains, Granville, Longueville et Yquelon

16 sculpteurs internationaux s'exposent dans les jardins, accompagnés de formations musicales, de dégustations de produits locaux et d'un symposium pierre et bois où 4 œuvres monumentales seront créées en direct. Entrée libre et gratuite ; parcours à pied, vélo ou bus le samedi.

 festivalbotanikart.com



La Granvillaise Urban Trail

Le 28 juin, à Granville

Marche le matin, courses des enfants l'après-midi et courses grand public le soir (8,9 km, 16 km et challenge entreprises)

► Retrouvez vos rendez-vous santé des prochains mois dans l'agenda du dossier page 14.

PLAN CLIMAT



Le territoire de Granville Terre et Mer est d'ores et déjà soumis aux effets du dérèglement climatique. Demain, ces effets seront amplifiés et plus imprévisibles encore. Pour définir comment s'y préparer et que faire pour préserver l'environnement, un Plan Climat a été rédigé, en concertation avec les acteurs du territoire.

Découvrez toutes nos actions en faveur du climat sur granville-terre-mer.fr rubrique transition écologique / plan climat.

Donnez votre avis, via l'enquête en ligne à partir du 24 avril.